

PROCES-VERBAL de la Réunion du Mardi 12 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence d'Alain LEGRAND, Maire, à la mairie

Etaient présents : Guillaume HAUCHARD, Florian BETTENCOURT, Patrice FOYER, Alexandre BRUBION, Marc CHEMIN, Marcel JOUEN, Eric DEPORTE, Noémie LUCE, Margot TERRIER.

Absents excusés : Jean-Claude BOUGUET

Absentes : Christelle BALETTE- SOUBLIN, Adeline BARRE-GIBON

Procurations : Jean-Claude BOUGUET à Marcel JOUEN

Secrétaire de Séance : Guillaume HAUCHARD

1/ Approbation du dernier compte-rendu.

Monsieur LEGRAND demande s'il y a des remarques sur le dernier Procès-Verbal : aucune remarque.

Suite à cela le Procès-verbal du 16 janvier 2024 est approuvé et signé par Monsieur le Maire et Monsieur le Secrétaire de Séance.

Présents : 10

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité des présents le procès-verbal est adopté.

2/ Bilan définitif du centre aéré 2023

DEL 12-03-2024-01.

Remarque de M. Florian BETTENCOURT concernant le salaire de la directrice du centre trop élevé car elle n'est pas titulaire du diplôme.

Après discussion du conseil, une augmentation des tarifs de 3% arrondi à la dizaine supérieure seront mis en application.

Présents : 10

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité des présents l'évolution tarifaire est adoptée.

3/ Dossier Salle des fêtes.
DEL 12-03-2024-02.

		Solution 1	Solution 2	Solution 3	Solution 4
		Construction	Construction	Réha Salle des Fêtes	Construction Salle des fêtes Nouveau Terrain
		Salle 120m2	Salle 140m2	Salle 120m2	Salle 140m2
Coût Travaux H.T.		744 267,00 €	817 967,00 €	867 266,00 €	962 767,00 €
T.V.A		148 853,40 €	163 593,40 €	173 453,20 €	192 553,40 €
Total T.T.C		893 120,40 €	981 560,40 €	1 040 719,20 €	1 155 320,40 €
Option Photovoltaïque HT		32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
Sucoût Travaux aménagement		68 600,00 €	68 600,00 €		
Alés Chantier		147 488,83 €	172 055,5 €	293 224,83 €	288 922,17 €
Total T.T.C		297 706,60 €	327 186,60 €	390 269,80 €	385 106,60 €
TOTAL		1 190 827,00 €	1 308 747,00 €	1 430 989,00 €	1 540 427,00 €
Potentiel Financement	80%	793 884,66 €	872 498,00 €	953 992,66 €	1 026 951,34 €
Récupération TVA	16,50%	196 486,45 €	215 943,28 €	236 113,18 €	254 170,46 €
Reste à charge Commune		200 455,88 €	220 305,75 €	240 883,15 €	259 305,21 €

Suite à la mission donnée au programmiste, M. Le Maire présente aux membres du conseil municipal les quatre alternatives qui s'offrent à la commune :

- Solution 1 : construction d'une salle des fêtes de 120m2, coût TTC : 893 120.40 €

Vote pour : 0

- Solution 2 : construction d'une nouvelle salle des fêtes de 140 m2

Vote pour : Marcel JOUEN, Jean-Claude BOUGUET, Noémie LUCE, Alexandre BRUBION, Margot TERRIER, Marc CHEMIN, Guillaume HAUCHARD, Florian BETTENCOURT

- Solution 3 : Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes de 120 m2.

Vote pour : 0

- Solution 4 : construction d'une nouvelle salle des fêtes sur un nouveau terrain qu'il conviendra de trouver.

Vote pour : Eric DEPORTE.

Suite à délibération, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire en faveur de la solution numéro 2 pour qu'il missionne Mme BISOGNANI en tant que maître d'ouvrage pour monter le projet.

Présents : 10

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 11

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 2

A la majorité des présents le choix n°2 est adopté.

Alain LEGRAND et Patrice FOYER s'abstiennent de voter en attendant l'autorisation de financement de la perception de Lillebonne.

4/ Compte Administratif 2023.

Présentation du compte administratif par M. Legrand, maire.

M. BETTENCOURT et M. HAUCHARD font remarquer que le virement prévu à la section de fonctionnement inscrit au budget n'a pas été réalisé.

Présents : 10

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 11

Pour : 2 : Marc CHEMIN et Alain LEGRAND.

Contre : 0

Abstention : 9 : Florian BETTENCOURT / Guillaume HAUCHARD/ Patrice FOYER / Marcel JOUEN + procuration / Alexandre BRUBION/ Margot TERRIER/ Noémie LUCE / Eric DEPORTE.

5/ Aménagement route de Flamare.

		CRAQUELIN	V3D Concept	VIAtch'	Atelier 2 paysages
Coût AVP		1 500,00 €	3 240,00 €	4 000,00 €	1 872,00 €
T.V.A		300,00 €	648,00 €	800,00 €	374,40 €
Total T.T.C		1 800,00 €	3 888,00 €	4 800,00 €	2 246,40 €
Phase Projet			6% du montant des Travaux	4,5% du montant des Travaux	2 808,00 €
Phase ACT					1 404,00 €
Phase DET					2 808,00 €
Phase AOR					468,00 €
T.V.A		- €			1 497,60 €
TOTAL Projet		- €	3 888,00 €	4 800,00 €	7 488,00 €
Total AVP + Projet		1 800,00 €	7 776,00 €	9 600,00 €	9 734,40 €

Présentations des cinq maîtres d'œuvre contactés :

- atelier 2 paysage : Florian BETTENCOURT / Guillaume HAUCHARD / Marcel JOUEN +1 procuration / Alexandre BRUBION / Eric DEPORTE / Patrice FOYER / Noémie LUCE

- Craquelin entre ciel et terre : Alain LEGRAND

- V3d : 0

- Viatch : Marc CHEMIN

- Bovary Ingénierie : 0

1 abstention : Margot TERRIER.

Après délibération, le conseil charge M. le maire de faire toutes les démarches nécessaires auprès de « Atelier 2 Paysage ».

6/ Défense Incendie Vieux Louvetot.

Le conseil prend note de l'attente de la réponse d'un riverain qui pourrait céder un morceau de terrain afin d'y installer l'aménagement nécessaire à la Défense Incendie.

7/ Entretien et suivi du parc informatique.

Le conseil confirme sa décision prise lors du précédent conseil. La mairie travaillera donc à partir du 1^{er} juin 2024 avec la CVS.

8/ Ruissellements d'eaux pluviales.

Suite à différentes réclamations d'un riverain au hameau du Noir Trou concernant des problèmes récurrents de ruissellements, une réunion a eu lieu ce jour en présence des bassins versants, des riverains et du maire de Touffreville-la-Corbeline afin de trouver une solution adaptée.

9/ Ajustement des plannings et des contrats des agents de l'école suite à la fin du protocole COVID en date du 1^{er} février 2023.

Une réunion de travail (commission) est programmée le 15 mars à 18h30 en présence de Noémie LUCE, Florian BETTENCOURT, Guillaume HAUCHARD et Alain LEGRAND afin d'apporter la meilleure solution possible.

10/ Prolongation du dossier ADAS.

La commune prolonge pour une durée de 4 années le contrat avec ADAS pour la totalité des employés communaux ayant un an ou plus de contrat (condition propre à ADAS).

11/ Fibre.

Suite à l'aménagement de fourreaux dans le centre bourg pour installer la fibre, le syndicat Normandie numérique participe à hauteur de 50% des sommes engagées par la commune.

Le solde restera à la charge de la commune.

12/ Tarification du cimetière.

A compter du 1^{er} juillet 2024 les tarifs applicables seront les suivants :

Concessions de 1/2/3 places (cercueils ou urnes) :

- pour 30 ans : 135 €
- pour 50 ans : 225 €

+ 115 € par dépôt d'urne dans le caveau.

Concessions de 4/5/6 places (cercueils ou urnes) :

- pour 30 ans : 265 €
- pour 50 ans : 440 €

+ 115 € par dépôt d'urne dans le caveau.

Concessions pour les cavurnes de 1/2/3 places maximum :

- pour 30 ans : 135 €
- pour 50 ans : 225 €

+ 115 € par dépôt d'urne dans la caverne.

Cases de columbarium (1 à 2 urnes maximum) :

- pour 30 ans : 530 €

+ 115 € par dépôt d'urne dans le caveau.

Dispersion de cendres au Jardin du Souvenir :

- Droit de dispersion seul : 115 €

- Droit de dispersion des cendres avec pose d'une plaque sur pupitre aux frais de la famille : 254 €

Questions diverses.

M. le maire informe que suite à de nombreuses réclamations des habitants au sujet des agents d'entretien, M. BETTENCOURT et M. HAUCHARD lui proposent de leur donner délégation totale et permanente pour la gestion du personnel.

M. le maire préfère dans un premier temps associer M. FOYER, M. BETTENCOURT et M. HAUCHARD à ses décisions, ce que ces derniers refusent car seule une délégation pourrait le permettre.

Suite à une réclamation des usagers avertissant de la présence de nids de poule sur le parking du stade, M. le maire répond que ce problème va être résolu par les employés communaux.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h40.

Le Maire

Le Secrétaire de Séance,

Signé le
Alain LEGRAND

Signé le
Guillaume HAUCHARD

